

CONDITIONS GENERALES D'ADOPTION

La somme que nous demandons est une participation aux frais vétérinaires engagés pour le chaton. En moyenne, le total de ces frais est situé entre 300 à 400 € pour un particulier chez un vétérinaire.

Le chat restera identifié au nom de l'association pendant le premier mois suivant l'adoption puis sera transféré à l'adoptant (fichier national I-CAD) qui recevra alors le titre de propriété de l'I-CAD.

En remplissant la demande d'adoption, vous acceptez que nous fassions une pré-visite de votre lieu de vie avant l'adoption et, éventuellement, à faire effectuer les sécurisations de balcons et fenêtres que nous préconiserons pour le bien-être du chat et sa sécurité.

Vous vous engagez à faire stériliser le chaton à 5 mois maximum pour les femelles et 6 mois maximum pour les mâles. Aucun chat adulte ne pourra être adopté sans que nous ne l'ayons déjà fait stériliser.

CHATON MALE OU FEMELLE (MOINS DE 6 MOIS) :

180 € : certificat de bonne santé délivré par un vétérinaire, déparasitage interne et externe, primo vaccin typhus + coryza, identification par puce.

Stérilisation : Lors de la stérilisation, le chat étant identifié au nom du détenteur, l'Ordre des vétérinaires demande que ce soit le détenteur qui règle les frais de stérilisation chez un vétérinaire de son choix. (Si l'adoptant n'a pas de vétérinaire attitré, une liste pourra lui être proposée)

Un chèque de caution de 150 € sera demandé lors de l'adoption et restitué dès réception de l'attestation de stérilisation visée par le vétérinaire ayant pratiqué l'acte.

CHAT ADULTE A PARTIR DE 6 MOIS MALE ET FEMELLE :

220 € : correspondant au forfait chaton (ci-dessus) + le test FIV/ FELV et la stérilisation.

DANS LES DEUX CAS CI-DESSUS :

- Le rappel de vaccin est à la charge de l'adoptant. Si ce rappel a été fait par l'association, il vous sera demandé un supplément de 40 €.
- Le vaccin contre la Leucose, si nécessaire, sera à la charge de l'adoptant .

Les frais d'adoption ne donnent pas lieu à l'établissement d'un reçu fiscal .